

LE MOT DU MAIRE

Les Adjoints et Conseillers municipaux de Saint-Règle se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux de santé et de bonheur pour 2022.

Que cette année nous permette enfin de vivre normalement et de nous retrouver librement.

Christine FAUQUET
Conseillère régionale
Maire de Saint-Règle



ANNULLATION DE LA CEREMONIE DES VŒUX



La situation sanitaire et les recommandations gouvernementales nous contraignent à renoncer à ce moment tant attendu de partage et d'échanges entre les élus et les habitants.

HORAIRES DE LA MAIRIE

La mairie est ouverte au public (dans le respect du protocole sanitaire et avec port obligatoire du masque) :



Lundi : 15h00 à 17h00
Mercredi : 10h00 à 12h00
Jeudi : 17h00 à 19h00

HORAIRES D'HIVER DE LA DECHETTERIE

La déchetterie d'Amboise est actuellement en horaires d'hiver depuis le 1er octobre 2021 et jusqu'au 31 mars 2022.

Elle vous accueille aux horaires suivants :

- . Lundi, mardi, mercredi : 9 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 00
- . Jeudi : de 9 h à 12 h 30
- . Vendredi : de 9 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h
- . Samedi : de 9 h à 17 h sans interruption
- . Fermée le dimanche et les jours fériés.

Nous vous rappelons que le respect des gestes barrières et le port du masque sont obligatoires. Avoir une carte reste obligatoire pour accéder à la déchetterie.



LE LUDOBUS

Il fera escale à la salle polyvalente de Saint-Règle **le jeudi 13 janvier de 9h00 à 10h30 !**

Il accueillera les enfants de moins de 6 ans accompagnés de leurs parents et/ou de leur assistant(e) maternel(le) agréé(e).



Pour **tout renseignement**, contactez le RAM (Relais Assistant(e)s Maternel(le)s) au 02 47 57 04 19 ou au 02 47 57 88 52

ELECTIONS : Du nouveau pour les procurations!

Depuis le 1er janvier 2022, il est possible de donner procuration à un électeur habitant une commune différente de la sienne. Toutefois, cette personne devra se déplacer dans la commune pour voter, et le nombre de procuration est limité à 1 par personne.

COLLECTE DES DECHETS MENAGERS : LES BONS GESTES

La collecte des déchets ménagers de notre commune **aura désormais lieu le JEUDI.**

Les bacs doivent être sortis la veille au soir et présentés avec les poignées du côté de la route pour faciliter leur prise. La collecte ayant lieu entre 4h00 et 20h00, il ne faudra donc les rentrer que lorsqu'ils seront vides.

Les sacs au sol ne seront pas collectés.

Les deux bacs peuvent être ramassés à différentes heures le même jour.

Les consignes de tri évoluent et le geste est simplifié : en effet, tous les emballages et tous les papiers vont désormais dans le bac jaune.

Chacun a dû recevoir dans sa boîte aux lettres une enveloppe contenant le calendrier de collecte avec les nouveaux jours, ainsi qu'un « mémo tri » concernant les nouvelles consignes.

Si vous n'avez pas reçu ces documents, ou pour toute question,

Contactez le **SMICTOM d'Amboise**



02 47 23 47 66



contact@smictom-amboise.fr

INFOS PRATIQUES

L'association Amboisienne "La Charpente" a accueilli une collecte de récits de habitants de notre territoire.

Cette collecte a été réalisée par M François Beaune, écrivain. Il a travaillé sur ces récits, sur vos récits, pour les sublimer.



Ils vous donnent rendez-vous à la salle communale **le vendredi 11 mars à 19h00** pour vous faire découvrir le résultat de cette récolte....

Histoires Vraies en Val d'Amboise
François Beaune à La Charpente

« Parmi les récits de votre vie, de zéro à maintenant, quelle est l'histoire la plus marquante que vous souhaiteriez transmettre au monde ?
De ces histoires très locales, on essaiera de faire surgir l'universel.
On veut donner la parole à des gens qui ne l'ont pas souvent ».

François Beaune écrivain, collecteur d'histoires des habitants du Val d'Amboise en résidence à La Charpente

La Mairie de Sainte Règle vous convie à une soirée de partages d'histoires vraies.
Le principe :
Chacun apporte un truc à grignoter, une histoire vraie à partager, ou vient simplement pour écouter.




Ces histoires, libres de droits, seront accessibles à tous, donnant la possibilité de retranscription, pour qui s'en empara. Elles peuvent servir de matières premières à toutes créations : musique, bandes dessinées, lecture, théâtrale, chanson, œuvre plastique, court-métrage, nouvelle, Roman, texte, photographie....

Portraits du Val d'Amboise

"C'est le titre provisoire de la forme littéraire que je me propose d'écrire lors de cette résidence à La Charpente. Ecrire le portrait très subjectif du Val d'Amboise, de ce territoire, de ses habitants, à travers les histoires vraies, les personnages rencontrés, les lieux traversés"... François Beaune

Pour en savoir plus, écouter des histoires, suivre l'actualité :
lacharpentehistoiresvraies.com

Entrée libre, merci de réserver à la mairie de Ste Règle

ciclic  **Centre-Val de Loire**  

DEMATERIALISATION DES DEMANDES D URBANISME (PERMIS DE CONSTRUIRE ET DECLARATION DE TRAVAUX)

Depuis le 1er janvier, il vous est possible de déposer votre demande d'urbanisme en ligne via le lien sve-valdamboise.sirap.fr.

Ce service en ligne vous permet de réaliser toutes vos démarches de chez vous. Simple et sécurisée, la dématérialisation facilite l'instruction des demandes et limite les déplacements. Si vous ne souhaitez pas réaliser vos demandes en ligne, vous pouvez toujours déposer votre dossier en mairie. Il sera instruit selon la procédure en vigueur.

Retrouvez toutes les infos :

Sur notre site internet : [en refonte](#)

Sur notre page Facebook "Commune de Saint Règle"

Directrice de la publication : Christine Fauquet, Maire de Saint-Règle

